

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM – Comportement et devenir des substances dans l'environnement – Pesticides (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat de droit public à durée déterminée (fin de CDD : 29/12/2016)
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Mars/avril - 2015
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des Produits Réglementés,
Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement des Intrants du Végétal

La Direction des Produits Réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

Concernant l'évaluation des substances et produits phytosanitaires, la DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

Missions / contexte

L'Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement des Intrants du Végétal est chargée de l'évaluation des risques pour l'environnement des substances actives lors de leur demande d'approbation au titre du règlement (CE) n°1107/2009 et des produits phytopharmaceutiques et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM).

L'équipe est composée de 28 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques, d'adjuvants, de fertilisants et de support de culture et des dossiers afférents, ainsi que des monographies des substances actives au niveau européen, dans le domaine du comportement et du devenir des substances dans l'environnement (dégradation et mobilité) ainsi que la modélisation du comportement avec les outils en vigueur validés au niveau européen (outils FOCUS), en vue de calculer des concentrations prévisibles dans les différents compartiments (sol, eaux souterraines, eaux de surface et air).

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM spécifiques au comportement et devenir des substances dans l'environnement (mobilité et dégradation dans les sols, l'eau et l'air).
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des documents guides européens existants.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en anglais.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis permettant de préparer les autorisations de mise sur le marché

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

BAC + 3 à BAC+ 8

MASTER II, DEA ou diplômes d'ingénieur, doctorat en sciences de l'environnement (sciences du sol, pollution atmosphérique, biogéochimie des systèmes aquatiques, agronomie)

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine des produits phytopharmaceutiques

Compétences

- Connaissances approfondies sur le fonctionnement des sols et/ou des systèmes aquatiques, ainsi que sur le devenir et le comportement des substances dans ces milieux.
- Connaissances réglementaires dans le domaine des substances et produits phytopharmaceutiques souhaitées
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe.
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 24/02/2015

Renseignements sur le poste : Véronique POULSEN (veronique.poulsen@anses.fr / 01 49 77 21 55)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-014 à :
recrutement@anses.fr